



## L'humeur du mois

## « Bonne gestion et idéologies »

- ❖ La transition énergétique est un grand défi collectif et il se joue maintenant, pas en 2050. Il est frappant de voir que l'idéologie est très présente dans les débats.
- ❖ Dans les années qui viennent, ce qui comptera, c'est la baisse effective des émissions des Gaz à Effets de Serre, pas de savoir quel clan, groupe de pression ou personnalité engagée avait raison. Et ce sont des réorientations industrielles bien concrètes et des évolutions de nos modes de vie qui nous permettront d'y parvenir.
- ❖ Tout processus de transformation est complexe et risqué car procède d'un déséquilibre. Pour réussir, il doit être compris et assumé par le plus grand nombre (besoin d'éducation à grande échelle, pas de débats clivants), coordonné (pouvoirs politiques, forces économiques et société civile ensemble, pas les uns contre les autres) et se donner des points d'étape réguliers avec des analyses économiques et financières fondées sur des indicateurs clefs de performance compris par tous et montrant concrètement des avancements.
- ❖ Eduquer, former, coordonner, suivre les progrès de manière quantifiée en dehors de toute idéologie ou de querelles d'ego. C'est de l'exécution, de la bonne gestion, pas de l'idéologie. La gestion de la crise Covid - dans ses réussites et ses échecs- pourrait de ce point de vue être une première référence.

## Actualités : ce que vous avez peut être manqué ...

- ❖ Shell : condamné à réduire ses émissions de CO2 de 45 % d'ici 2030 ; fait appel et prend acte et annonce des décisions en ce sens
- ❖ Exxon : des fonds activistes s'invitent au Conseil d'Administration pour que la société entame sa transition énergétique
- ❖ Gecina : l'assemblée générale des porteurs obligataires valide la transformation de la dette existante en Green Bonds
- ❖ ENEL : rachète sur le marché une partie de ses émissions « classiques » afin d'augmenter la proportion de ses « Sustainability-Linked Bonds » dans sa dette totale, montrant ainsi son engagement pour la transition
- ❖ Orsted : trois nouvelles ambitions avec le recyclage intégral des pales d'éoliennes , l'impact net positif sur la biodiversité des nouveaux projets commandés dès 2030 au plus tard , un premier projet de capture du carbone à la centrale électrique d'Avedore

## Action climat et gestion financière

## Indices Climat

- Les indices Climat<sup>1</sup> (*Climate Transition Benchmark et Paris Aligned Benchmark*) publiés par la Commission Européenne en septembre 2019, recommandent d'utiliser les **Scopes<sup>2</sup> 1 et 2** pour mesurer l'empreinte carbone des entreprises et d'y intégrer progressivement sur une période de quatre ans le **Scope 3** (amont et aval), primordial dans l'évaluation d'une entreprise, car représentant pour certains, l'essentiel de leurs émissions.
- Via sa méthode **SmartforClimate<sup>®</sup>**, Fideas Capital **intègre depuis 2018 le Scope 3 amont**, indispensable dans tous les secteurs et vient de prendre en compte le **Scope 3 aval pour les constructeurs automobiles** (utilisation et démantèlement de fin de vie).

<sup>1</sup><https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R1818&from=FR>

<sup>2</sup><http://www.fideas.fr/admin/elfinder/files/actus/articledepre/lettre-FC2-juin.pdf>

## « Le saviez-vous ? »

## L'industrie du ciment = près de 6% des émissions mondiales !

- Matériau essentiel pour l'industrie du bâtiment et des travaux publics, le ciment reste aujourd'hui **difficile à « décarboner »**. Il y a deux sources d'émissions de gaz à effet de serre : un dégagement de CO<sub>2</sub> a lieu, par réaction chimique, lors de la production du clinker (composant principal du ciment), et le chauffage des fours qui se fait souvent avec des énergies fossiles, notamment du charbon.
- Le **constat est clair** : peu d'innovations technologiques permettent au secteur de contribuer à une trajectoire bas-carbone (<2°C de réchauffement), et le ciment est difficile à recycler. C'est donc la demande qui doit diminuer, même s'il s'agit d'un matériau peu substituable. Quelques innovations technologiques restent pourtant envisageables, notamment le captage et le stockage du CO<sub>2</sub> émis lors du processus de fabrication, mais ça n'est pas gratuit : le coût de production augmenterait de 55% en moyenne !

## Les chroniques Radios hebdomadaires

SmartforClimate sur **eu/radio**

- **Ciment** : peut-il survivre à la transition ? <http://euradio.fr/2021/05/27/le-ciment-peut-il-survivre-a-la-transition-smart-for-climate-32/>
- **Biodiversité** : à préserver pour limiter le réchauffement <http://euradio.fr/2021/06/03/preserver-la-biodiversite-pour-limiter-le-changement-climatique-smart-for-climate-33/>
- **Cleantechs** : engouement des investisseurs <http://euradio.fr/2021/05/06/l-engouement-des-investisseurs-pour-les-cleantechs-smart-for-climate-29/>
- **Crise sanitaire et reprise économique** : quel impact pour le climat ? <http://euradio.fr/2021/05/13/la-crise-sanitaire-et-la-reprise-economique-quel-impact-pour-le-climat-smart-for-climate-30/>

## Sources : Fideas Capital - TruCost - MorningStar - Quantalys

Ce document, à caractère promotionnel, est établi par FIDEAS CAPITAL. - Fideas Capital est une "Société par Actions Simplifiée" (SAS) créée en France, Société de Gestion de Portefeuille régulée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") sous le numéro GP-07000046. L'AMF est située au 17, place de la Bourse 75082 - Paris Cedex 02 France - Ce document ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Fideas Capital. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Fideas Capital se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Ces informations ne constituent en aucun cas un engagement de la part de Fideas Capital. Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures, il existe un risque de perte en capital. Les investisseurs sont invités à se reporter aux documents légaux des fonds avant tout investissement.



**Pour aller plus loin**

**Les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'industrie : une histoire de température !**

L'éolien n'aurait-il plus le vent en poupe ?

« Gouffre financier », « calamité écologique », « dénaturant le paysage », les qualificatifs ne manquent pas pour désigner un mode de production qui soulève des débats au sein même des mouvements écologistes.

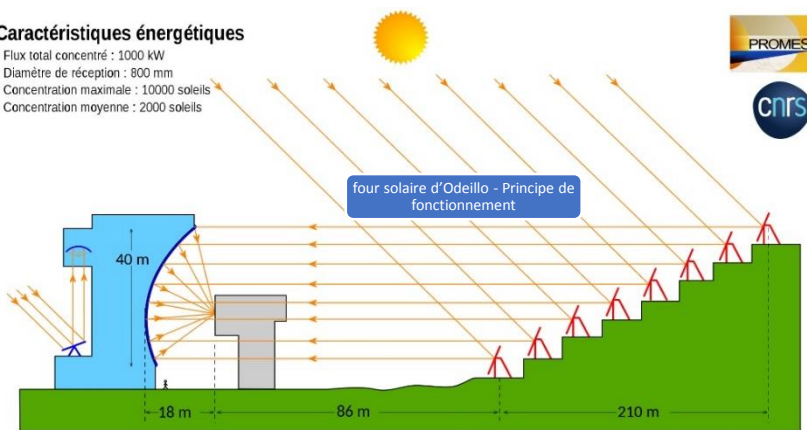
- ❖ Parmi les raisons avancées par les détracteurs de l'éolien : l'utilisation d'environ 1300 tonnes de béton par éolienne pour l'ancrage au sol.
- ❖ En effet, **le béton est responsable de 6% environ des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>**, soit plus que tous les camions réunis dans le monde. S'il était un pays, ce secteur serait le troisième pollueur mondial ! Plus exactement, c'est l'un de ses composants dont la production est très émettrice : le **ciment**. Celui-ci a une empreinte carbone élevée, de l'ordre de 650 kg de CO<sub>2</sub>/tonne.
- ❖ La cause principale du caractère si polluant du ciment (comme pour les plastiques ou les métaux) est **son processus de fabrication extrêmement énergivore**, car la matière première (calcaire et argile) est chauffée à des **températures avoisinant les 1450 degrés** afin d'obtenir le **clinker**, constituant principal du ciment. Or, ces températures nécessitent l'utilisation de sources fortement concentrées et donc .....  
.....majoritairement fossiles, pétrole en tête !



Si l'industrie cimentière se penche déjà sur la question de la diminution de ses émissions, les pistes généralement envisagées portent sur le choix des matières premières ou encore sur une diminution de la quantité de clinker nécessaire. Une piste nouvellement considérée mérite cependant notre attention : **l'utilisation de fours solaires**.

**Caractéristiques énergétiques**

- Flux total concentré : 1000 kW
- Diamètre de réception : 800 mm
- Concentration maximale : 10000 soleils
- Concentration moyenne : 2000 soleils



four solaire d'Odeillo - Principe de fonctionnement

Le principe de fonctionnement, illustré sur la figure ci-dessous, est connu depuis l'antiquité mais son développement récent remonte aux années 60 sous l'influence de la France : des miroirs orientables renvoient les rayons lumineux vers une deuxième série de miroirs disposés sur une parabole. Ces derniers font alors converger les rayons vers une cible quasi-circulaire située au sommet d'une tour centrale.

- ❖ Le centre de la cible reçoit alors l'équivalent de 10 000 fois le rayonnement solaire atteignant la surface de la terre (soit 10 000 kW/m<sup>2</sup>), permettant d'atteindre en quelques secondes des températures supérieures à 3300°C, bien au-delà des températures requises pour la fabrication du ciment !
- ❖ Si l'idée est séduisante, les projets sont encore peu nombreux et il faudra du temps pour que les tests effectués se déclinent à l'échelle industrielle et soient viables économiquement mais aussi d'un point de vue énergétique.
- ❖ Sur ce dernier point, certains projets utilisent par exemple l'intelligence artificielle pour optimiser l'orientation des miroirs afin de maximiser le rayonnement solaire capté.

En attendant, la transition vers une économie bas-carbone doit mobiliser le plus grand nombre d'entre nous et nécessite **des efforts communs**, libres de toute idéologie, *sinon...* « laisse béton ! »

Contacts: Didier Lorre [dlorre@fideas.fr](mailto:dlorre@fideas.fr) 0674796356 / Christophe Baudry [cbaudry@fideas.fr](mailto:cbaudry@fideas.fr)



Ce document, à caractère promotionnel, est établi par FIDEAS CAPITAL. - Fideas Capital est une "Société par Actions Simplifiée" (SAS) créée en France, Société de Gestion de Portefeuille régulée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") sous le numéro GP-07000046. L'AMF est située au 17, place de la Bourse 75082 - Paris Cedex 02 France - Ce document ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Fideas Capital. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Fideas Capital se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Ces informations ne constituent en aucun cas un engagement de la part de Fideas Capital. Les performances passées ne sont pas une indication fiables des performances futures, il existe un risque de perte en capital. Les investisseurs sont invités à se reporter aux documents légaux des fonds avant tout investissement.